

Nouvelles de La Cause

La psychologie moderne reconnaît ce que Jésus a enseigné il y a des siècles : la haine disloque la personnalité et l'amour l'unifie d'une façon étonnante et efficace.

Martin Luther KING

N° 494

Avril - Mai - Juin 2018

ÉDITORIAL

HOMMAGES AUX TÉMOINS DE L'ESPÉRANCE !

Comme Moïse, Martin Luther King a vu mais n'est pas entré dans la terre promise... Nous commémorons cette année le 50^e anniversaire de la disparition tragique du prix Nobel de la Paix de 1964, le pasteur Martin Luther King, qui lutta par la non-violence contre la ségrégation. Aurait-il seulement imaginé que 40 ans après sa mort serait nommé, à la tête des États-Unis, Barack Obama, rare président qui remporta pendant ses deux mandats successifs l'adhésion nationale et internationale ? Ou encore que Madame

Michaëlle Jean, canadienne d'origine haïtienne, soit nommée au poste de secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie ? Son rêve, pour lequel il a offert consciemment sa vie, est devenu réalité ! Un jour

férié annuel est consacré à sa mémoire aux USA. La journée de fête de La Cause le 26 mai lui rendra un hommage particulier.

J'aimerais aussi à travers ces lignes saluer des personnalités qui nous ont quittés récemment et qui ont profondément marqué par leur témoignage plusieurs générations. Je pense aux chanteurs Noël

des revendications extrêmes. Je tiens à évoquer l'évangéliste Billy Graham récemment décédé à 99 ans. On estime à 215 millions le nombre de personnes qui auraient assisté à ses campagnes d'évangélisation notamment lors de ses trois venues en France. Mais je veux aussi citer les bénévoles discrets de La Cause, fidèles à travers les années, comme Madame Françoise Blanc...

Je veux enfin rendre un hommage particulier à Rose-Marie Durrelman qui a travaillé à La Cause pendant plus d'un demi siècle, permettant de très nombreuses adoptions d'enfants français, mais aussi de 1270 enfants originaires de Corée-du-Sud. Elle nous a quittés le 24 janvier dernier dans sa 99^e année. Son fils Antoine Durrelman a retracé son parcours lors de la cérémonie à l'Oratoire du Louvre le 10 février. Nous avons décidé d'imprimer l'intégralité de cette intervention, tant fut riche et décisif pour La Cause son investissement personnel.

Bonne lecture !

Pasteur Alain Deheuvels
Directeur général de la Fondation La Cause



Sommaire du N° 494

- Dieu me fait ma route
- Élargir l'espace de sa tente
- Résultat Vente et Tombola 2018
- Dates à noter et fête annuelle de La Cause
- Service de presse
- Encart des Éditions

« DIEU ME FAIT MA ROUTE »

Hommage à Rose-Marie Durrelman, prononcé à l'Oratoire du Louvre, le 10 février 2018

Nous avons, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, il y a quelques jours à peine, autour de la tombe ouverte, partagé ensemble de chers souvenirs familiaux, riches, joyeux, quelquefois douloureux. C'est sous un autre angle que je souhaite aujourd'hui évoquer ma mère : celui de la vie qu'elle a choisie, une vie dans laquelle elle s'est accomplie jusqu'au bout, une vie au service des autres.

Vous avez entendu tout à l'heure résonner cette affirmation dans ce texte magnifique d'Ésaïe au chapitre 58 : *l'Eternel est ton guide*. Pour ma mère, ce n'était pas une simple parole, un verset parmi tant d'autres. C'était une absolue certitude, une évidence totale, une confiance de tout l'être. Elle le disait, elle nous l'a redit jusqu'au bout : *Dieu me fait ma route*. Ce sont quelques étapes sur cette longue route que je voudrais rappeler devant vous.

La première étape, c'est celle du foyer dans lequel elle a grandi. Elle est née dans une famille pastorale. Son père, pasteur, était venu peu avant la Première guerre mondiale à Mazamet depuis la Suisse comme proposant et y était resté pour remplacer les ministres incorporés. Il y a rencontré une tarnaise, infirmière, qu'il a épousée au moment où sonnaient les cloches du 11 novembre 1918. Du côté de son père, neuchâtelois, la tradition pastorale remontait, génération après génération, au XVI^e siècle. La famille de sa mère, ancrée dans la Montagne du Tarn, était une famille d'opi-

niâtres huguenots, descendant pour une part de Calas, inscrits dans la ténacité d'une foi dont ses grands-parents Bonneville en particulier rayonnaient. De ces deux sources vives, notre mère a reçu d'emblée une conviction essentielle : que le Christ est Sauveur donne une responsabilité concrète envers les autres. Elle en a pris toute la dimension en voyant œuvrer inlassablement ses parents dans des paroisses très diverses, certaines extrêmement simples, Montredon - Labessonnié dans les années 20, Lafitte sur Lot, dans un presbytère qui n'avait pas d'électricité,

mère dès 1928, chaque semaine à la radio, mise en place de groupes d'action protestante fédérant les bonnes volontés – près d'une soixantaine : les concierges, les postiers, les artistes, les musiciens, les enseignants, les infirmières, les amis des aveugles, les amis de l'adoption... – conférences, tournées de prédications dans toute la France...

Cette dynamique enthousiaste rencontre partout un considérable succès d'audience et d'affluence. C'est en particulier le cas dans la jeunesse de la Gardonnenque, autour de Mialet,

d'Anduze, de Saint-Jean-du-Gard, de Nîmes. C'est aussi naturellement le cas à Tornac. Pour la récompenser de son bac, son père l'invite ainsi à assister avec lui, à Paris, en novembre 1937, au Congrès de La Cause : quatre jours de conférences, de débats, d'échanges vivants sur « l'avenir de la civilisation et les chrétiens aujourd'hui » qu'elle suit avec un intérêt passionné. C'est là que pour la première fois elle a entendu celui qui devait devenir son mari, le Secrétaire général de La Cause, le pasteur Valdo Durrelman, évoquer dans une conférence saisissante

qu'elle n'a jamais oubliée, « l'action missionnaire de La Cause ».

En janvier 1939, elle se rend à Genève à un autre Congrès de La Cause, cette fois-ci sur le thème « Chrétiens, au travail ! », mot d'ordre qu'elle fera sien toute sa vie. Parallèlement, l'amitié qui unit depuis leurs études de théologie ensemble à Montpellier André Perrier, qui habitait à Tornac, et Valdo Durrelman facilite l'organisation de nombreuses missions de ce dernier dans la région. Il séjourne alors aux Ores chez son ami et fréquente le presbytère. C'est ainsi qu'elle l'épouse, à 20 ans à peine, en novembre 1939 à Mazamet. Elle rejoint alors la Cause, qui sera désormais pour elle l'engagement de toute sa vie.

La grande Maison de La Cause à Carrières-sous-Poissy est alors toujours une ruche bourdonnante, mais une ruche affaiblie parce que beaucoup de ceux avec qui Freddy Durrelman travaillait avaient été éloignés par les nécessités de ces temps difficiles : André Bourdet, un de ses compagnons de toujours, était parti à l'armée ; Jacques Menthonnex, pasteur suisse, qui l'a aidé depuis 17 ans, y avait été rappelé. D'emblée, elle s'inscrit alors à son tour dans une activité intense et variée. Elle racontait qu'elle avait commencé,



puis la Maison de santé protestante de Nîmes, et enfin ce village auquel elle était restée particulièrement attachée, Tornac, tout près d'Anduze, dans le Gard. Ce foyer pastoral, comme tous les foyers de pasteurs, était toujours accueillant, aux paroissiens bien sûr, mais aussi à toute personne en difficulté, et aussi à tous ceux qui venaient pour une conférence, ou, comme on disait à l'époque, une causerie. C'était un foyer engagé et ouvert à autrui. De ces racines, de ces années, de ces rencontres multiples, notre mère a gardé toute sa vie le bonheur profond et une imprégnation essentielle. C'est au sein de ce foyer aimant que s'est dessinée très tôt une nouvelle étape de sa vie, déterminante : la rencontre de La Cause.

La Cause, celle de Dieu, c'est le mouvement créé par le pasteur Freddy Durrelman, le 21 mars 1920, à Paris, au temple luthérien Saint-Jean, pour réunir « toutes les personnes convaincues que l'évangélisation de la France les concerne personnellement, et qui, à ce titre, sous les formes les plus diverses, même les plus humbles, sont résolues à y travailler ». Fondée dans un élan fécond, La Cause s'est alors rapidement développée, sous de multiples formes : éditions, émissions religieuses qu'elle a initiées la pre-



La Cause, c'est notre engagement
au service de Jésus-Christ.

N° 494 : Avril-Mai-Juin 2018

Organe trimestriel de la
Fondation La Cause
69 av. Ernest Jolly

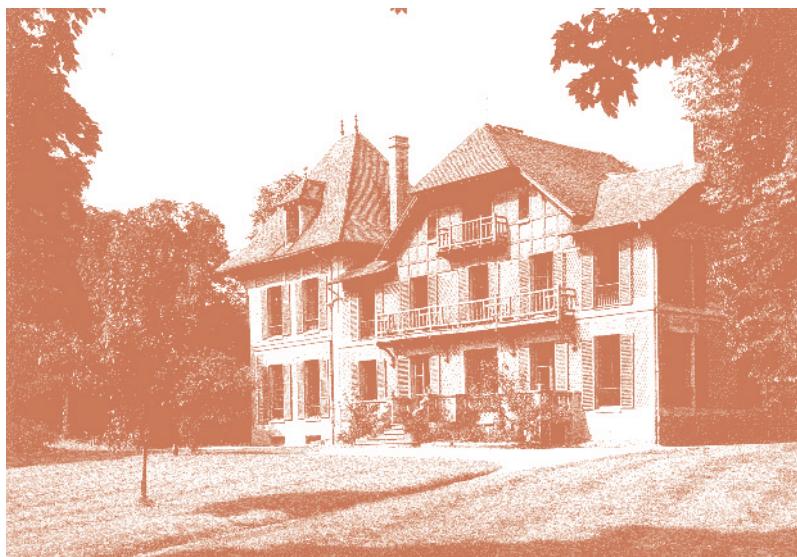
78955 Carrières-sous-Poissy
Tél. : 01 39 70 60 52

E-mail : fondation@lacause.org
Site internet : www.lacause.org

Abonnement : 4 €
Prix du numéro : 1 €

Banque postale :

FR10 20041000 0157 5535 9F02 037
Suisse : La Cause, Bulle 18-1723-4



L'ancienne maison de La Cause à Carrières sous Poissy

de la manière la plus concrète et la plus surprenante qui soit, elle qui par ailleurs poursuivait à la Sorbonne ses études de lettres : elle avait enduit de bitume de Judée tous les clichés en fer des nombreuses gravures figurant dans les livres de La Cause, de manière à éviter la rouille et à pouvoir les réutiliser. Nombreux sont les autres exemples que l'on pourrait citer : il n'y avait pas pour elle de petites tâches.

Mais en juin 1940, c'est l'exode : La Cause part vers les Charentes, dans un parcours qui a tout d'une véritable odyssée. Sitôt arrivés, c'est la division de la France en deux zones : la zone occupée, la zone libre. Freddy Durrelman et son épouse retournent en région parisienne. Valdo Durrelman et son épouse Rose-Marie rejoignent en revanche Montpellier en août 1940, sans repasser par Paris, pour créer un secrétariat général de La Cause en zone libre.

Pendant trois ans, ils vont ensemble faire vivre et rayonner l'action de La Cause depuis Montpellier dans tout le sud de la France : prédications à la radio, édition d'ouvrages, mais aussi de feuilles documentaires, missions dans les paroisses, adoptions..., l'activité est incessante, lourde, mais toujours enthousiaste en dépit de toutes les difficultés et les contraintes. Elle est soutenue par les amis de La Cause, en particulier en Suisse. La première mission en Suisse fut d'ailleurs un échec total. Rose-Marie racontait avec humour que le laisser-passer dont elle avait bénéficié n'avait pas satisfait la police suisse, dont on connaît l'extrême rigueur. Arrivée à Genève, elle fut reconduite en fourgon cellulaire jusqu'à la frontière française. Elle disait que c'était une expérience qu'elle n'avait pas souhaitée, évidemment, recommencer...

Pendant ce temps, La Cause en zone occupée essuyait des tempêtes lourdes. Freddy Durrelman, le créateur de La Cause, était entré dans un mouvement de résistance dès octobre 1940, avec un certain nombre de personnalités, comme Gaston Tessier, le secrétaire général de la Confédération française des travailleurs chrétiens, à l'époque l'un des principaux syndicats. Ce

réseau diffusait des tracts contre l'Occupation allemande. Ces tracts étaient imprimés sur les ronéos de La Cause. Dénoncé à la suite d'une prédication qu'il avait prononcée lors du décès d'un ressortissant britannique et dans laquelle il avait exprimé toute sa confiance dans la victoire de la Grande-Bretagne, Freddy Durrelman fut arrêté en janvier 1941 par la

Gestapo, le premier pasteur arrêté par cette dernière en France. La Gestapo avait envahi la maison de Carrières, perquisitionné, trouvé des tracts. Le tribunal militaire allemand de Saint-Cloud le condamna à 18 mois de prison, au Cherche-Midi, puis à Fresnes. Sa secrétaire, Madeleine Haëttel, fut pour sa part condamnée à six mois de prison.

La Cause, à Carrières, était décapitée. Son épouse, Elisabeth, maintint vaille que vaille la flamme jusqu'à ce qu'en juillet 1942 Freddy Durrelman soit libéré après avoir purgé sa peine. Puis, en juillet 1943, Valdo et Rose-Marie Durrelman revinrent à Paris, après trois ans à Montpellier : l'invasion de la zone libre par les troupes allemandes en novembre 1942 y rendait sans objet le maintien d'un secrétariat général. Ce sont alors six mois de travail en commun, avant que, en janvier 1944, ne disparaissent en quelques jours, usés par les privations, consumés par l'action, successivement Freddy Durrelman, puis son fils Valdo, laissant notre mère seule, veuve à 24 ans avec deux enfants, et attendant le troisième, né peu après.

Notre mère a trouvé alors auprès de ses parents à Tornac le réconfort qui lui a permis de choisir la vie. Au bout d'un an, elle est revenue à la grande maison de Carrières, auprès de sa belle-mère, pour poursuivre à La Cause l'action qu'elle avait commencée. Telle Ruth la Moabite auprès de sa belle-mère Naomi, elle a travaillé, et travaillant, elle a rencontré comme Ruth celui avec qui elle allait fonder un nouveau foyer, le pasteur Christophe Durrelman. Comme cela avait été le cas avant la

guerre et à Montpellier, ce fut avec lui de nouveau un travail étroitement en commun, un travail joyeux, un travail ensemble.

Après des années passées plutôt dans les tâches d'édition – elle avait en particulier une pratique professionnelle de la relecture des épreuves, car elle avait appris à les corriger auprès d'une tante suisse qui édait un petit journal pour jeunes filles – elle s'est alors plus particulièrement engagée dans l'activité d'adoption, créée en 1923 par sa belle-mère.

Elle s'y est investie de manière inlassable, toujours à titre bénévole. Elle a sillonné toute la France pour aller chercher les nouveaux-nés et les ramener à La Cause, et souvent s'en occuper personnellement, avant qu'on ne trouve une pouponnière ou une nourrice pour les accueillir, se levant la nuit pour leur donner le biberon, ou quand ils pleuraient. Elle s'est occupée de régler des situations juridiques et sociales difficiles, sachant développer les relations de confiance indispensables avec les juges et les assistantes sociales en vue notamment des conseils de famille. Elle préparait ces derniers parfois avec anxiété. L'enfant serait-il confié à la Cause ? Les soins qui lui étaient consacrés allaient-ils être jugés convenables ? Tout au long des années, c'était aussi souvent des jeunes femmes attendant un enfant qu'elle a accueillies dans sa maison et à la table familiale, parce qu'elles étaient rejetées de chez elles, de leur famille, de leur travail, de tout endroit où elles pouvaient aller. Elle était particulièrement attentive et sensible à leurs difficultés. Elle disait souvent que les grandes peines qu'elle avait rencontrées dans sa propre vie l'avaient aidée à mieux comprendre les souffrances de ceux qu'elle rencontrait dans ce travail d'adoption, à la fois celle des parents souhaitant adopter, mais aussi celle des mères qui, pour différentes raisons, étaient conduites à faire, en quelque sorte, don de leur enfant pour autrui.



« Rose-Marie Durrelman n'a jamais refusé d'accueillir un enfant »

Elle n'a jamais refusé d'accueillir un enfant, quelles que soient ses particularités, quelles que soient ses difficultés, car il s'agissait pour elle d'une exigence éthique fondamentale : tout enfant a le droit d'être aimé. C'est cette conviction essentielle qui l'a amenée à engager progressivement, puis à fortement développer l'adoption internationale, en particulier en Corée à partir de 1969. Quitte à sortir du cadre et de l'orientation qui avait été depuis l'origine ceux de l'adoption familiale de La Cause : une œuvre d'adoption protestante

LES NOUVELLES DE LA CAUSE

pour des familles protestantes. Quand elle a mesuré, lors de ses déplacements en Corée, notamment le premier, en 1975, le nombre d'enfants sans parents, qui restaient dans des orphelinats faute d'être adoptés, elle a demandé au Conseil de La Cause d'ouvrir l'adoption, au-delà du monde protestant, à un cercle beaucoup plus large de familles solides, à même de constituer des foyers pour ces enfants qui avaient tant besoin de parents. Le développement de l'adoption a été alors rapidement considérable.

Chaque fois, c'était une émotion très profonde pour ma mère et pour mon père – ils le faisaient toujours ensemble – de remettre un enfant à une famille, que ce soit à la Maison de la Cause ou à Roissy. Quand cette remise avait lieu dans le grand salon plein de lumière de La Cause, elle s'accompagnait de la lecture de textes bibliques, d'une prière, suivie d'une formule particulièrement chère à notre mère car elle disait tout de ce geste quand l'enfant passait de son bras à celui de ses parents – elle la reprenait encore tout récemment – : « nous remettons à la tendresse maternelle de Mme X. et à la tendresse paternelle de M. X...l'enfant que voici ».



Remise d'un enfant à ses parents adoptifs dans le grand salon de La Cause

Malgré l'intensité de cette activité d'adoption – elle a confié près de 2000 enfants à leurs parents – on se tromperait beaucoup à limiter son action à ce seul champ. Elle a participé à la totalité des activités de La Cause, en fonction des besoins et des urgences, qui ne manquaient jamais. La Cause avait inventé l'open space, pour des raisons de chauffage, toutes les pièces ne pouvant être chauffées : l'ensemble de l'équipe de La Cause tenait dans une seule grande pièce avec un poêle, et c'était là que l'on partageait l'ouverture du courrier le matin, définissait la répartition des activités de la journée, précisait les priorités. Cette liberté et cette diversité des tâches qui faisaient qu'aucune journée ne ressemblait à une autre, le travail en commun avec ses époux successifs, Valdo puis Christophe, une chance et un privilège disait-elle, l'entente étroite avec tous ceux qui œuvraient aussi à La Cause, en particulier Amy et Monique, la collaboration avec tous les bénévoles qui venaient souvent agrandir la table familiale, ont été pour elle un vrai bonheur, elle n'a cessé de le redire.

Au service de toute cette action dans laquelle

sa vie s'est pleinement réalisée, elle a mis ses grandes qualités propres. Je n'y insisterai pas. Mais elle avait hérité peut-être de ses descendants suisses un grand sens de l'organisation pratique. Je ne dirais pas que tout devait être de la précision d'un mécanisme d'horlogerie, mais encore... Elle possédait aussi une grande rigueur intellectuelle, jointe à une vraie capacité d'intuition, sans doute développées par ses études de latin et de grec qui avaient aussi construit sa personnalité. Sans doute cela lui a facilité la compréhension de situations délicates et l'a aidée à entrer dans les domaines juridiques quelque fois complexes de l'adoption. Elle y a apporté enfin toutes ses facultés de discréption et de simplicité, de tact, de finesse, de pertinence et de clarté de jugement, et d'ouverture d'esprit, notamment dans ses contacts pour l'adoption. Elle avait une rare capacité à se mettre pleinement à la disposition de chacun et à trouver pour chacun le mot juste et bienveillant.

Elle avait une infinie tendresse pour les autres. Nous, ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, pouvons en témoigner, mais bien au-delà de nous, chacun dans sa rencontre avec elle pouvait ressentir ce respect et cet amour de l'autre qui lui permettaient, quelle que soit la personne, d'établir avec elle un contact profond.

De notre mère, on pourrait évidemment dire beaucoup encore : son rôle au Conseil supérieur de l'adoption, la confiance que les autres organismes d'adoption lui ont faite quand elle a présidé pendant de longues années la Fédération des œuvres d'adoption en France... Mais là n'est pas l'essentiel.

L'essentiel qui s'atteste à travers sa longue vie, c'est sa joie du service, son bonheur d'aider les autres. Les rencontres des familles adoptives, nées de l'initiative de quelques unes dans la région de Montbéliard, ont été à cet égard pour elle toujours des moments extraordinairement heureux. Elle retrouvait dans ces réunions qui se tenaient dans toute la France ceux qu'elle avait accueillis quand ils étaient tout petits, elle se réjouissait de les voir grandir, et sa mémoire extraordinaire lui permettait de se souvenir précisément de chacun en le revoyant. Ces rencontres ont été son bonheur jusqu'au bout, comme aussi les retrouvailles à la Vente de La Cause et aux fêtes de La Cause, mais également après son départ en retraite les nombreux contacts téléphoniques et les lettres fréquentes qui lui apportaient des nouvelles, sans compter les visites chez elle de parents et d'enfants qui étaient autant de joies. Elle avait élargi, selon l'expression d'Esaié, l'espace de sa tente à tous ces enfants qui étaient aussi un peu les siens.

Aux dernières heures du dernier jour, le 24 janvier, nous étions, avec ma sœur Priscille, auprès d'elle à l'heure du repas – nous nous sommes tous relayés, les uns et les autres, à ces heures là plus particulièrement.

Le 24 janvier avait lieu à la Maison de La

Cause, à Carrières, la vente des tissus envoyés fidèlement par ses cousins qui dirigent une entreprise textile du patrimoine vivant, fondée à Mazamet en 1864 par un aïeul, Jules Tournier et Fils. Le premier acte comme chaque année de la Vente de La Cause qui se tiendra fin mars pour soutenir ses actions en faveur des enfants sans parents et qui réunit les nombreux amis de La Cause. Avec Priscille, nous lui avons dit que cette vente – elle se souvenait parfaitement que c'était ce jour-là – avait un grand succès : le parking était plein de voitures, beaucoup d'acheteurs se pressaient, les tissus étaient magnifiques. Cette nouvelle fut sa dernière joie. Une joie dans laquelle s'exprimaient à la fois sa fidélité à ses racines, à Mazamet, au Tarn, à cette famille qui lui avait donné cette force qu'elle avait, et sa fidélité aussi à l'œuvre de La Cause et à son action pour les enfants qui furent sa vie. Cette joie, cette joie ultime, a été une joie reconnaissante, une joie confiante : cette œuvre et cette action auxquelles elle avait consacré sa vie continuaient à aller de l'avant.

Alors ainsi, comment ne pas se remémorer en ce jour la question et la réponse du prophète Ezéchiel : *Qui donc était ta mère ? Ta mère, c'était une lionne !*

Oui, ma mère était une lionne. Non pas la lionne cruelle du bestiaire habituel. Mais la lionne qui se dresse pour défendre ses petits, quels qu'ils soient. Une lionne qui a mené le bon combat, avec ses armes, celle de la fermeté de la conviction sur laquelle elle a fondé toute sa vie, l'arme surtout de la tendresse, et de l'amour.

Antoine Durrelman



SERVICE DE PRESSE

Nous avons eu le plaisir de recevoir en service de presse l'ouvrage d'art : *Luminescences*, textes de Pierre Boismorand, illustrations Jacques Perrenoud, Éditions Ouverture.

ÉLARGIR L'ESPACE DE SA TENTE

Depuis plusieurs années, La Cause en partenariat avec le Défap, organisme protestant de mission international, accompagne le projet de jeunes souhaitant partir en volontariat à l'étranger sous le statut de Volontaire de Service Civique International.

Pour l'année 2017-2018, La Cause finance la mission de Mirjam Ströbel, une jeune alsacienne, fille de pasteur, attirée par Madagascar et qui a choisi d'aller chez les Sœurs protestantes de Mamré et de travailler à la cantine d'Ambadimitafao qui nourrit chaque midi de la semaine une centaine d'enfants parmi les plus pauvres de Tananarive, grâce à La Cause.

Récemment diplômée du baccalauréat, Mirjam souhaitait faire une pause avant d'entreprendre des études supérieures. Elle a décidé de consacrer dix mois à un engagement au travail social des Sœurs. Elle veut ainsi *contribuer à travers l'éducation et le réconfort à ce que les enfants malgaches ne perdent pas foi en leur pays et sa situation, et arrivent à le faire évoluer selon leur propre volonté*, dit-elle.



Groupe d'enfants de la cantine

Mirjam est arrivée à Madagascar début octobre 2017 et a été accueillie par les Sœurs avec beaucoup de chaleur. Malheureusement, l'épidémie de peste qui sévissait dans la capitale a retardé ses premières activités en raison de la fermeture des établissements scolaires. Mais cela lui a donné le temps de trouver sa place au sein des différentes activités communautaires. Elle nous a dit combien elle appréciait les veillées avec les Sœurs qui lui offraient un temps de repos et de recul sur sa journée. Ce lien offert par un moment de partage et de prière a donné un sens profond à l'engagement de Mirjam.

Lorsque l'école a ouvert à nouveau, elle a naturellement trouvé sa place auprès des enfants de la cantine. Elle aide à la cuisine et au service des repas. Sa grande joie est aussi d'accompagner les enfants au cours d'activités extra-scolaires. La préparation de la fête de Noël a été un grand moment pour les enfants qui ont monté avec son aide un spectacle de danses et de chants. Les ateliers de bricolage et de travaux manuels ont été enrichissants mais parfois difficiles, et Michel, l'animateur malgache, a bien souvent aidé Mirjam à se faire comprendre au début...

La barrière linguistique a été un écueil pour communiquer avec les enfants de la cantine, mais après avoir pris des cours de malgache, Mirjam se débrouille et peut mener de petites conversations avec les voisins de quartier. Elle aimerait faire encore plus de pro-



grès pour converser véritablement... Aussi a-t-elle choisi de rejoindre la chorale de son quartier qui lui assure, en plus du culte suivi en malgache, un beau moment de pratique de la langue. La musique lui a permis de nouer des liens d'amitié avec les paroissiens et les choristes. Lorsque ces derniers ont appris qu'elle était violoniste, l'un d'entre eux lui a prêté un violon afin de lui permettre d'accompagner la chorale.

Mirjam en a été profondément touchée.



Mirjam Ströbel

En partant à Madagascar, Mirjam souhaitait pouvoir apporter quelque chose aux enfants en les aidant à s'intéresser au monde. Pour cela elle était prête à les aider scolairement, à créer des animations et des jeux en s'adaptant à leurs âges et à leurs intérêts. Il est heureux de voir qu'après quatre mois, Mirjam a non seulement pu réaliser ce qu'elle souhaitait mais qu'elle aussi a été comblée en recevant des autres cette ouverture d'esprit. Souhaitons à Mirjam de poursuivre son séjour en restant aussi éprouvante !

Véronique GOY
Directrice
du Département Enfance



INFOS DE LA CAUSE * I

Pour tout renseignement : La Cause 01 39 70 60 52 - www.lacause.org - fondation@lacause.org

DÉPARTEMENT HANDICAP VISUEL * DÉPARTEMENT HANDICAP VISUEL * DÉPARTEMENT



Vacances pour les handicapés visuels et les accompagnateurs, organisées par la Fondation La Cause, du 28 août au 3 septembre, dans les Cévennes. Un séjour adapté comprenant des activités culturelles, touristiques,

musicales, spirituelles, avec notamment participation à l'Assemblée du Désert de Mialet. Une semaine dans le Gard pour découvrir les Cévennes et partager un temps de renouvellement spirituel, dans le respect des sensibilités et des convictions chrétiennes des participants.



convictions chrétiennes des participants : études bibliques, partages chrétiens, participation à l'Assemblée du Désert 2018, rencontre aux Abeillères avec Daniel Bourguet...

DÉPARTEMENT ENFANCE * DÉPARTEMENT ENFANCE * DÉPARTEMENT ENFANCE * DÉPARTEMENT ENFANCE *

La rencontre de familles adoptives d'enfants de Madagascar organisée par les « Amis du Catja » se déroulera du 19 au 21 mai, au centre de vacances de Champfleuri, à 25 km de Grenoble.

La rencontre des familles adoptives de l'Île-de-France aura lieu le dimanche 3 juin, au temple protestant de Boissy-St-Léger. Culte à 10h30 sur le thème de la famille, suivi d'un diaporama sur les actions de La Cause. Apéritif suivi d'un repas en plein air. Animation en plein air pour les enfants et les jeunes. Projection du film présentant le travail humanitaire de la Fondation La Cause à Madagascar, réalisé au mois d'avril sur place.



Rencontre des Amis du CATJA 2017

IMPÔTS : RIEN NE CHANGE POUR VOS DONS !

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Il a pour effet deux changements principaux :

1/ La retenue de l'impôt sur les fiches de paie ou les pensions de retraite dès janvier 2019.

2/ La suppression du décalage entre l'année de paiement de l'impôt et l'année sur laquelle se base cet impôt. (paiement année N pour revenus année N-1)

Dès le début de cette réforme se sont posées des questions sur les conséquences de ce changement de calendrier : qu'en sera-t-il de l'im-

pôt sur les revenus 2018, et que deviendront les déductions liées notamment aux dons aux Œuvres ?

La réponse du Ministère de l'Economie et des Finances est claire : « **Tous les crédits et réductions d'impôt sont maintenus, y compris les réductions d'impôt liées aux dons aux Associations et Fondations** ». Concrètement, sur les déclarations de revenus de l'année 2018 qui auront lieu au printemps 2019, les contribuables déclareront, comme d'habitude le montant de leurs dons. Ceux-ci seront pris en compte dans le courant de l'été 2019 avec un remboursement.

La Fondation La Cause a, plus que jamais, besoin de votre soutien pour continuer ses actions envers les personnes défavorisées. Les dons peuvent se faire de 4 façons différentes :

- Par virement bancaire :
FR10 2004 1000 0157 5535 9F02 037
Banque Postale Paris
- Par chèque bancaire à l'ordre de La Cause
- Sur le site internet : www.lacause.org, bouton « faire un don »
- Par prélèvement (nous contacter)

Merci !

Yvonnick Tessier
Comptable
Fondation La Cause



RÉSULTATS DE LA VENTE ANNUELLE ET DE LA TOMBOLA 2018

Trois chorales, plusieurs solistes et musiciens professionnels ont offert un concert exceptionnel à un public enthousiaste venu en nombre. Le produit de la Tombola, de l'offrande du Concert et des dons spécifiques reçus permettent à présent de financer la construction à Madagascar d'un nouveau bâtiment pour l'orphelinat CATJA, pour un

montant de 14 000 euros. La Branche Aînée Unioniste de la paroisse de Poissy nous a apporté son aide précieuse rejoignant les 80 bénévoles mobilisés pour ces deux jours. Nous disons aussi toute notre reconnaissance aux personnes et aux entreprises qui ont fait parvenir des dizaines de colis pour garnir les comptoirs. Nous tenons à

vous remercier pour votre très précieux soutien. Le résultat global est en augmentation cette année...

À noter : en 2019, la vente aura lieu le vendredi 22 et le 23 samedi mars, à l'Église américaine qui apporte, depuis de nombreuses années, son soutien fidèle à la Fondation.

Vous avez bien voulu participer à la tombola organisée à l'occasion de la Vente de La Cause des 23 et 24 mars 2018. Nous vous en remercions et sommes heureux de vous faire connaître ci-dessous la liste des billets sortis au tirage :

962	Un scooter PEUGEOT Ludix 50 cm ³
1606	Un bon de 500 € sur séjour au château de Peyreguilhot avec AGAPÉ VILLAGE
651	Un carré Hermès
60	Une nuit en chambre sup ^{re} , pt déj. inclus pour 2 personnes, hôtel Golden Tulip de Sophia Antipolis
1498	Une entrée adulte au Grand Parc du Puy du Fou
1402	Un robot multifonction 12 en 1 Moulinex
15	Une barre de son Bluetooth Thomson
1732	Un abonnement de six mois au journal RÉFORME
1075	Une machine à café Senseo de Philips
1385	Un Robot multifonction Thomson
401	Un ouvrage d'art de Suzanne HELD, Promesses d'éternité
1	Un abonnement de six mois au journal RÉFORME
782	La Nouvelle Bible Segond, Édition d'Étude, Biblio-Cerf
477	Un chevalet de peintre
65	Un abonnement de six mois au journal RÉFORME
1493	Un ensemble 3 pièces en cuir rouge porte cartes et porte monnaie Laurige
158	Un Ensemble de dégustation de thé Tiger
52	Un barbecue Kugelgrill
160	Un barbecue Kugelgrill
215	Une entrée adulte au Grand Parc du Puy du Fou

Tous les billets se terminant par un « 8 » permettent de recevoir un lot de consolation.

Tous les envois seront effectués contre la remise des billets correspondants. Merci de bien vouloir joindre 3 timbres à 0,70 € pour les frais de port des lots de consolation. Pour les gros lots, le port sera facturé. Comme indiqué sur les billets de tombola, les lots non réclamés avant le 31 mai 2018 resteront acquis à La Cause.

INFOS DE LA CAUSE * INFOS DE LA CAUSE * INFOS DE LA CAUSE * INFOS DE LA CAUSE * I

Pour tout renseignement : La Cause 01 39 70 60 52 - www.lacause.org - fondation@lacause.org

DÉJEUNER - CONFÉRENCE

JEUDI 3 MAI 2018

Organisé en partenariat avec le journal Réforme, le jeudi 3 mai 2018, à la Brasserie Restaurant MOLLARD, 115 rue St Lazare - 75008 Paris, il sera présidé par Catherine BERGEAL, conseillère d'État, actuellement secrétaire générale du Conseil d'État. Au sein du Conseil d'État elle a exercé les fonctions successives de rapporteur, de commissaire du gouvernement, d'assesseur et de juge des référés liberté. À l'extérieur, elle a notamment été directrice des affaires juridiques du ministère de la Défense où elle a entre autres œuvré à la réforme du statut des aumôniers. Elle est membre de la commission droit et libertés de la Fédération protestante. Son allocution aura pour thème : *Le Conseil d'État et la laïcité*.



DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS * DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS * DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS



La session pour les couples aura lieu, cet été, dans les Pyrénées, du lundi 30 juillet au samedi 4 août, à Garaison, près de Monleon Magnoac (65). Les enfants bénéficient d'un programme d'animation adapté à l'âge. Une semaine pour redonner allant et profondeur à sa relation conjugale. Pour couples de tout âge.



Le prochain week-end Sol Fa Sud, pour les solos de tout âge, aura lieu du 9 au 13 mai, dans les Cévennes.



Le service Éliezer offre un accompagnement pastoral de la recherche conjugale. Il organise aussi des séjours : Du 7 au 14 juillet, en Alsace, près de Munster, au centre Tabor, aura lieu une retraite estivale alliant randonnée, spiritualité et tourisme dans une ambiance conviviale et respectueuse, pour les Solos de 35 à 55 ans.

FÊTE ANNUELLE DE LA CAUSE

SAMEDI 26 MAI 2018

Au siège de la Fondation La Cause, déjeuner festif (maison et jardin). Pour les 50 ans de la commémoration du décès du pasteur Martin Luther King : exposition, lecture d'ex-

traits de prédications et de discours de Martin Luther King, par le pasteur Jean-Pierre ANZALA et chant d'hommage par le chanteur Gil Bernard. Projection du dernier film



réalisé à Madagascar. À noter : une exposition « Martin Luther King 50 ans après » réalisée par les Églises Baptistes peut être commandée sur le site www.mlk50.fr.



La Fondation La Cause est habilitée à recevoir des dons déductibles de l'impôt sur le revenu, pour 66 % de son montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable, ainsi que des dons déductibles de l'Impôt Sur la Fortune, à hauteur de 75 % de son montant, dans la limite de 50 000 €. La Fondation La Cause est autorisée à recevoir des legs et donations dispensés des droits de mutation.